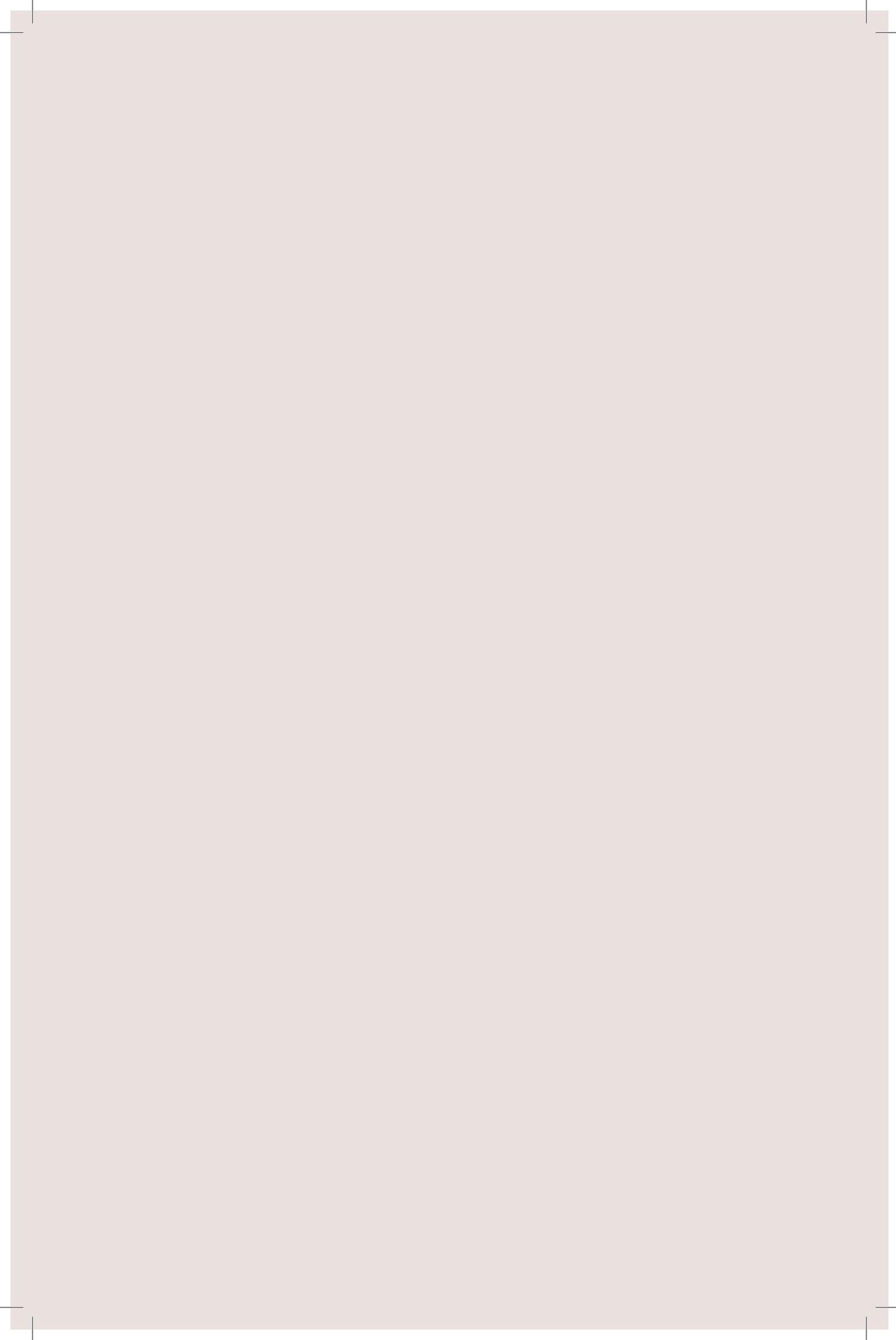




**Mobilité pour tous :**  
le groupe RATP se mobilise  
pour faciliter l'accès de chacun  
aux transports en commun

**GR**OUPE  
**RATP**



La mobilité est un facteur incontournable de bien-être et d'insertion dans la société. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, un milliard de personnes, soit **15% de la population mondiale, se trouve en situation de handicap**. Le handicap peut être moteur, sensoriel (visuel, auditif), psychique ou mental. L'accessibilité dans les transports en commun est donc un enjeu majeur pour la société, comme pour le groupe RATP.

Pour faciliter la vie de tous les voyageurs et rendre plus aisé l'accès de chacun – et notamment des personnes en situation de handicap –, aux transports en commun, **le groupe RATP s'engage, depuis plus de vingt-cinq ans, aux côtés de toutes les parties prenantes concernées – associations, agents, collectivités, voyageurs.**

Cet engagement pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap se traduit notamment par la mise en place de nombreux **équipements adaptés** et la **formation du personnel** pour assurer le meilleur accueil et accompagnement de ces voyageurs.

Le groupe RATP agit en faveur de l'accessibilité sur plusieurs fronts. Porté par sa culture d'innovation, le Groupe souhaite offrir à ses voyageurs des services toujours plus personnalisés et performants. Au-delà de la seule conformité à la loi handicap de 2005, les équipes innovent et déploient de **nouvelles solutions** pour faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite dans les transports.

**L'accessibilité ne se limite pas à la seule problématique du handicap.** La notion de personnes à mobilité réduite englobe un large public, dont les personnes âgées, les personnes accompagnées de jeunes enfants ou se rendant vers une gare ou un aéroport avec des bagages. Sont également concernés les touristes étrangers ayant du mal à trouver leur chemin dans les espaces.

Plus largement, les investissements réalisés pour l'accueil des personnes en situation de handicap sur le réseau se font, selon le principe de conception universelle, au **bénéfice de l'ensemble des publics**. L'expérience montre en effet qu'ils **profitent à l'ensemble des voyageurs**. Le groupe RATP s'efforce de proposer à ses voyageurs **un service toujours plus proche** de leurs préoccupations et **adapté** à leur demande, quelle que soit leur situation.

# Accessibilité des réseaux RATP en Île-de-France : les chiffres clés



## Le bus

Pour les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR) :



**100 %** du réseau est accessible à Paris.



**75 %** du réseau est accessible sur l'ensemble de la région parisienne.

Pour les personnes déficientes sensorielles ou cognitives :

**100 %** des bus sont équipés d'annonces sonores.

**100 %** des bus sont équipés d'annonces visuelles.

**6 500** points d'arrêt sur **11 000** sont équipés d'une annonce visuelle sur les temps d'attente.

Une ligne de bus est accessible quand :

- ▶ les machinistes-receveurs sont formés ;
- ▶ les bus sont équipés de rampes d'accès ;
- ▶ au moins **70 %** des points d'arrêt ont des trottoirs aménagés pour les utilisateurs de fauteuils roulants.



## Le RER



**64 gares sur 65** sont accessibles, avec un accueil personnalisé et en temps réel pour les personnes en fauteuil roulant.

**100 %** des gares accessibles d'ici à 2021.



**95 %** des gares sont équipées d'appareils de vente dotés d'une interface vocale.



**100 %** des trains du RER A sont équipés d'annonceurs sonores et visuels.

**100 %** des trains du RER B sont équipés d'annonceurs sonores.

et **73 %** des trains du RER B sont équipés d'annonceurs sonores et visuels.



Les lignes A et B du RER sont labellisées S3A, pour l'accueil des personnes en situation de handicap mental.



La ligne A est labellisée « Cap'Handéo, services de mobilité » pour l'accueil des personnes en situation de handicap mental, psychique, auditif, visuel et moteur.



## Le tramway



Toutes les lignes de tramway sont **100 %** accessibles, soit **186 stations** réparties sur sept lignes et **100 %** des rames sont équipées en information voyageurs visuelle et sonore.



Une information visuelle et sonore sur les temps d'attente, située sur les quais, est disponible pour les personnes équipées d'une application mobile ou d'une télécommande universelle dotée de haut-parleurs.



## Le métro



La ligne 14 est **100 %** accessible. Les prolongements en cours des lignes 4, 11, 12 et 14 seront **100 %** accessibles. Cela représente **28 nouvelles stations** accessibles.



Chaque comptoir d'accueil est équipé d'une boucle magnétique (un système permettant à l'appareil auditif d'une personne malentendante de recevoir des messages sonores).



Les interfaces d'appels pour les voyageurs (IAV) sont progressivement remplacées par des équipements adaptés aux PMR.



Les quais de toutes les lignes sont dotés d'annonces sonores et visuelles sur les temps d'attente (à l'exception de la ligne 14, équipée d'un système différent).



**52 %** des rames de métro (hors lignes 4 et 14) sont équipées d'annonceurs sonores et visuels.



Les lignes 1, 2, 5, 9, 10, 11 et 14 sont labellisées S3A, pour l'accueil des personnes en situation de handicap mental.



La ligne 1 est labellisée « Cap Handéo, services de mobilité » pour l'accueil des personnes en situation de handicap psychique, auditif ou visuel.

## Le projet Equisens en chiffres

Equisens est un projet d'adaptation des équipements de station aux besoins des personnes déficientes sensorielles ou cognitives.



**13 km** de mains courantes



**163 km** de nez de marche



**8,5 km** de bandes d'éveil et de vigilance en haut des escaliers



**3 km** de bande d'interception sur les quais



**1 151** balises sonores à déployer

# Accessibilité des réseaux du groupe RATP en France\* et à l'international

\* (hors Île-de-France)



## Le métro



• **Séoul L9 (Corée du Sud)** : Ascenseurs, service d'audio-guidage, signalisation en braille (sur les automates, les quais...), service d'appel spécialisé...



• **Mumbai (Inde)**



• **Alger (Algérie)** : 6 des 16 stations de la ligne sont accessibles aux usagers en fauteuil roulant



## Le tramway



• **Florence (Italie) - Washington (Etats-Unis) Tucson (Etats-Unis) - Valenciennes (France)**

> **Personnes à mobilité réduite** : plate-forme au même niveau que le tramway, rampes, places pour les fauteuils roulants, plancher bas

> **Personnes déficientes visuelles** : bande podotactile, bouton tactile d'ouvertures des portes; alarme sonore pour alerter lorsque le tramway arrive; tous les feux de signalisation sont équipés d'alarme sonore.

# Plus de 25 ans au service de l'accessibilité

- 1992
  - Déploiement d'un vaste programme d'accessibilité des gares RER
  - Mise en service du T1, 100% accessible
- 1995
  - Première première ligne de bus (ligne 20) du réseau RATP accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- 1998
  - Mise en service de la ligne 14, 100% accessible aux personnes à mobilité réduite
- 1999
  - Tous les nouveaux bus sont équipés d'une rampe d'accès pour les utilisateurs de fauteuil roulant
- 2009
  - Création du Comité Consultatif de l'Accessibilité (CCA) de la RATP rassemblant 9 associations
- 2010
  - 100% des lignes de bus parisiennes sont accessibles
- 2016
  - Déploiement du programme Equisens pour l'adaptation des équipements pour les personnes en situation de handicap. Fin 2020, toutes les gares et stations du réseau RATP seront équipées.
  - Première ligne de métro du réseau (Ligne 10) à être labellisée S3A (symbole d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap mental)
- 2017
  - Trophée RSE – rubrique accessibilité
  - Premier opérateur à obtenir la certification « Cap'Handéo Services de mobilité » pour l'accueil des personnes en situation de handicap psychique, mental, visuel ou auditif) sur une ligne de métro à forte capacité (ligne 1 du métro parisien)
- 2020
  - Les lignes A et B du RER exploitées par la RATP seront 100% accessibles
- 2021
  - 100% des lignes de bus de banlieues seront accessibles



## UN DIALOGUE CONTINU AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES COLLECTIVITES

### UN AMBASSADEUR DE L'ACCESSIBILITE DANS LE GROUPE RATP

Le groupe RATP s'appuie sur un ambassadeur de l'accessibilité, Patrick Toulmet, lui-même en situation de handicap, pour :

- représenter l'entreprise – en lien étroit avec la Mission Accessibilité du Groupe – auprès des associations de personnes en situation de handicap, des élus.
- faire connaître les démarches engagées dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur le réseau RATP.
- accompagner le Groupe dans la conception de services innovants, de programmes de modernisation des services existants, des plans de formation des agents à l'accueil des personnes en situation de handicap. Il apporte son regard d'expert sur les infrastructures et les équipements, notamment dans le cadre des projets de prolongement de ligne.

### UN COMITE CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITE

La RATP entretient un dialogue continu avec toutes les parties prenantes concernées par l'accessibilité : voyageurs, associations, collectivités.

Sur les projets, le groupe RATP associe étroitement les usagers dans le cadre du Comité Consultatif de l'Accessibilité. Créé en 2009 et rassemblant 9 associations\* majeures représentatives des différents handicaps, ce comité donne son avis sur un large spectre de sujets, allant de la recherche à l'évaluation de l'usage.

Depuis 2010, la Mission Accessibilité du groupe RATP conduit des enquêtes régulières auprès des personnes en fauteuil roulant utilisant les transports en commun. Les partenaires associés à ce dispositif sont l'APF Ile-de-France, l'AFM, Jaccede.com et Mobile en Ville. En

2017, ces enquêtes ont été étendues aux personnes déficientes visuelles et seront prochainement proposées aux personnes âgées.

L'objectif : connaître la perception de ces usagers sur la qualité et la fiabilité des services proposés dans le cadre de la mise en accessibilité des réseaux.

L'analyse collaborative des résultats renforce les liens avec les associations et permet l'élaboration d'un plan d'actions révisé chaque année, et partagé au sein du Comité Consultatif.

En parallèle, des réunions avec les différentes associations ont lieu tout au long de l'année dans le cadre de présentations de projets ou de visites in situ pour tester des équipements, la signalétique... Le groupe RATP travaille en partenariat avec les associations sur les différentes étapes des projets, de la conception à la mise en service.

*\* Les 9 associations du comité consultatif : AFM (Association française contre les Myopathies), APF (Association des Paralysés de France), Allégre Fortissimo (Association des personnes de forte corpulence), APPT (Association des personnes de petite taille), CFPSAA (Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes), CORERPA (Coordination régionale des retraités et des personnes âgées), Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis), UNISDA (Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif) et UNAFAM (Union nationale des amis et familles des malades psychiques).*

## UN ENGAGEMENT RECONNU PAR LES ASSOCIATIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### LA LABELLISATION S3A : UN LEVIER POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES VOYAGEURS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

L'objectif est de proposer une solution d'accueil et d'accompagnement des voyageurs porteurs d'un handicap mental, en sensibilisant l'ensemble des agents aux bonnes pratiques : les bons mots et les bons gestes à employer avec les personnes handicapées mentale. Cette démarche est soutenue par l'Unapei, l'association référente pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental. Pour chaque ligne concernée, nous avons formé avec l'Unapei des agents

relais qui transmettent cette formation aux autres agents de la ligne.

Les lignes 1, 2, 5, 9, 10, 11 et 14 du métro et les lignes A et B du RER sont déjà labellisées. Les autres lignes du réseau de métro parisien seront également labellisées à horizon 2020. A termes, la démarche sera déployée à l'ensemble du réseau métro.

### LA LABELLISATION CAP'HANDEO SERVICES DE MOBILITE DES LIGNES 1 ET RER A

La RATP est le premier opérateur de transport public à obtenir ce label pour une ligne ferrée. Octroyé par Handéo – un organisme indépendant d'audit, ce label atteste de la capacité de la RATP à bien prendre en charge les personnes en situation de handicap psychique, mental, visuel ou auditif à chaque étape du voyage, de la prise d'information en amont (site internet accessible, service clientèle formé) à la réalisation du trajet. La ligne A a élargi le périmètre de labellisation en ajoutant le handicap moteur.

Afin de mieux accueillir les personnes en situation de handicap, la RATP a engagé une démarche volontaire de formation des agents des lignes et d'adaptation des équipements.

La démarche de certification sera prochainement déployée sur la ligne 13 du métro et la ligne T8 du tramway.



# LES TROIS PILIERS D'UN SERVICE ATTENTIF AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## UNE PÉDAGOGIE DE LA MOBILITÉ A L'USAGE DES VOYAGEURS EN SITUATION DE HANDICAP

### ATELIERS DE MOBILITÉ ADAPTÉS ET KIT PÉDAGOGIQUE

Le groupe RATP, conscient que des actions pédagogiques sont nécessaires vis-à-vis des personnes ayant une déficience cognitive ou une déficience intellectuelle a mis en place des ateliers mobilité adaptés aux personnes handicapées mentales, dans le cadre d'une convention avec l'Unapei Ile-de-France.

Un kit pédagogique « Atelier mobilité adapté » a été conçu avec la collaboration du CEREMH (Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap) et la participation de plusieurs établissements ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Ce kit pédagogique est destiné aux professionnels intervenant auprès de jeunes ou d'adultes en situation de handicap intellectuel afin de leur permettre de développer progressivement les compétences nécessaires à une meilleure autonomie dans l'usage des transports publics urbains.

Le groupe RATP met à disposition des personnes en situation de handicap des guides de bonnes pratiques de mobilité urbaines. En collaboration avec l'association l'Unapei, le Groupe est également en train de concevoir un guide FALC (facile à lire et à comprendre) pour les personnes en situation de handicap mental devant se déplacer dans le métro.

## LA FORMATION DES AGENTS DE STATION AU CŒUR DE LA RELATION DE SERVICE

Le groupe RATP forme ses agents pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite. Au-delà d'un module régulièrement évalué et revisité sur l'accessibilité, prodigué en formation initiale et continue, le groupe RATP développe une palette d'outils : guide de bonnes pratiques co-construit avec les agents d'exploitation et les associations; journée de sensibilisation avec la participation des associations, vidéos pédagogiques... Les agents au contact des voyageurs sont au cœur de la relation de service. Leur mission : rendre le parcours de tous les voyageurs le plus fluide possible.

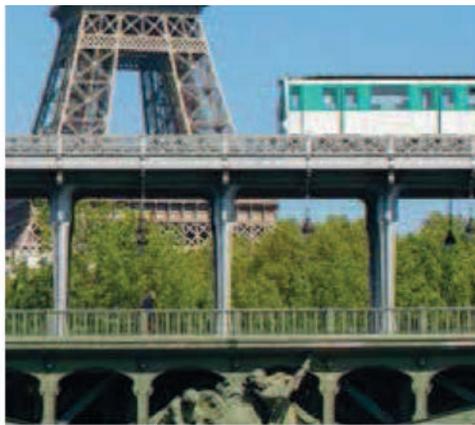
## L'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS EN STATION : LE PROGRAMME EQUISENS

\* La mise en place des équipements qui améliorent l'accessibilité du pour les personnes en situation de handicap sensoriel et cognitif : **des balises sonores** permettant le repérage des entrées et des points de services, des nouveaux points contacts dont les interphones sont munis **de boucles magnétiques** et de balises sonores, de mains courantes rallongées, de bandes d'éveil à la vigilance qui ont été apposées en haut des escaliers...

\* **La signalétique** : la RATP met par exemple en place des « hypers signes » (des panneaux plus grands et donc plus lisibles) pour faciliter les déplacements des malvoyants.

\* **L'information dynamique sur les quais** : l'ensemble des lignes du réseau métro est équipé d'un système visuel et sonore permettant d'afficher le temps d'attente avant le passage des 2 prochaines rames de manière visuelle et sonore.

\* **L'information dynamique embarquée** : à bord des trains, l'information du prochain arrêt est donnée sous forme sonore sur les lignes du réseau (L1, 2, 3, 4, 5, 9, 13 et 14).



# Je prends le métro

Pédagogie de la mobilité urbaine



# L'INNOVATION ET LA DIGITALISATION AU SERVICE DE LA MOBILITE POUR TOUS

**DES SERVICES DESTINÉS  
À FLUIDIFIER ET SIMPLIFIER  
LA MOBILITÉ DANS DES VILLES  
INTELLIGENTES, CONNECTÉES  
ET ATTRACTIVES.**

## **L'e-TPMR POUR UNE MOBILITE APAISÉE**

L'engagement du groupe RATP, la mobilité pour tous, passe par une politique d'innovation volontaire autour de maîtres mots : accessibilité, respect et efficacité avec la recherche de nouvelles solutions. Ainsi, le Groupe a créé l'e-TPMR, tout premier véhicule électrique de transport public TPMR. Ses atouts : une journée complète d'autonomie, une motorisation silencieuse et une accélération progressive, pour une mobilité apaisée. L'e-TPMR est le premier véhicule électrique pouvant accueillir trois fauteuils roulants.

## **L'OPEN DATA AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES DIGITAUX**

Le groupe RATP, associé à la démarche globale d'ouverture des données publiques, permet depuis 2011 aux développeurs et entrepreneurs d'exploiter ses données, et notamment celles relatives à l'accessibilité, et de les valoriser en créant de nouveaux services mobiles et applications de manière toujours plus innovante afin de créer des applications à destination des personnes en situation de handicap.

Le groupe RATP est notamment partenaire de l'association Jaccede dont le site internet – guide collaboratif des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite – intègre les données d'accessibilité de la RATP. Le site permet ainsi aux utilisateurs d'identifier rapidement les arrêts de bus accessibles dans un rayon de 300 mètres autour d'eux.

## UNE APPLICATION MOBILE POUR S'ORIENTER DANS LES ESPACES DU METRO

Le groupe RATP expérimente actuellement un système d'audioguidage pour les personnes en situation de handicap visuel ou mental dans certaines stations de métro. Cette application permet de guider le voyageur étape par étape dans la station.

## UN PARTENARIAT AVEC DES STARTUPS INTEGRANT DES SOLUTIONS NOUVELLES ET DES OUTILS DIGITAUX ADAPTES

### > TRANSPORT ACCOMPAGNE DE PERSONNES AGILES : LE GROUPE RATP SOUTIENT LA STARTUP CITIZEN MOBILITY

Le groupe RATP vient d'investir aux côtés de la Caisse des Dépôts dans la startup CityZen Mobility qui propose aux citoyens fragiles, dépendants et handicapés un service de voiture avec Chauffeur Compagnon. Les services de mobilité proposés par CityZen Mobility font directement écho aux valeurs de la RATP, qui multiplie depuis des années les initiatives solidaires pour mettre son réseau à la portée des plus fragiles. L'enrichissement progressif de l'offre va permettre au Groupe de mieux répondre aux demandes de mobilité globale des collectivités et d'offrir à chaque voyageur la perspective d'un trajet porte à porte, fluide et multimodal.

Cette complémentarité d'offres s'illustre déjà au travers de la signature d'un premier contrat avec FlexCité, filiale dédiée du groupe RATP, dans le cadre de l'exploitation de PAM 91.

### > FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL : LE GROUPE RATP PARTICIPE A AUSTIN, AUX ETATS-UNIS, A UN PROGRAMME PILOTE AVEC LA STARTUP CONNECTHINGS



Le groupe RATP, via sa filiale RATP Dev, – et en partenariat avec Connecthings, leader de l'internet des objets publics, Capital Metro, l'autorité organisatrice de mobilité de la ville d'Austin, et BlindSquare, l'application GPS la plus populaire aux Etats-Unis pour les personnes aveugles ou malvoyantes – a inauguré en mars 2018 un programme pilote pour aider les personnes déficientes visuelles à circuler plus facilement et efficacement dans la ville.

Le principe : les utilisateurs de l'application BlindSquare reçoivent en temps réel sur leur smartphone des notifications orales sur les horaires de bus ou encore des alertes du service lorsqu'ils se trouvent à proximité de l'arrêt. Ces messages sont distribués par la plate-forme logicielle de contextualisation, les outils de localisation et d'agrégation de données temps réel de BlindSquare.

Testé pendant 60 jours sur 16 arrêts de bus de Capital Metro dans le centre-ville, ce programme a vocation à être déployé plus largement dans Austin et même à s'ouvrir à d'autres populations et usages, comme le e-ticketing ou la disponibilité d'autres modes de transport à proximité des stations en cas de perturbations.



### FlexCité, une filiale spécialisée dans le transport de personnes à mobilité réduite

FlexCité, filiale de RATP Dev, a été créée en 2003 avec la participation du Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées, afin de contribuer au droit à l'autonomie des personnes handicapées. FlexCité assure le transport de personnes à mobilité réduite dans cinq départements d'Ile-de-France (Seine-et-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val d'Oise). Chacun de ses services publics collectifs fonctionne à la demande, 7j/7, de 6h à 24h avec une prise en charge en porte-à-porte. Les clients bénéficient également d'une centrale de réservation dédiée. En 2017, l'entreprise a organisé 470 000 voyages.

# ILE-DE-FRANCE : ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCESSIBILITE DU RÉSEAU RATP POUR LES PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT

Les dispositions mises en œuvre sur le réseau RATP permettent aujourd'hui aux personnes en fauteuil roulant d'emprunter l'ensemble du réseau de bus parisien (63 lignes), plus de 75% du réseau de bus de banlieue (soit plus de 200 lignes), 64 gares RER sur les 65 que compte le réseau RATP, l'ensemble des lignes de tramway, ainsi que la ligne 14 du métro.

Cet état des lieux concerne uniquement le réseau exploité par la RATP. La Région et Île-de-France Mobilités ont mis en place des programmes qui complètent l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant du réseau en Île-de-France avec d'autres opérateurs.





## RÉSEAU DE BUS

*En 2018, 100% des lignes à Paris et 75% des lignes en banlieues sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant*

*En 2021, 100% du réseau de bus sera accessible*

### BUS

Toutes les lignes du réseau de bus de Paris sont accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant. Les points d'arrêt des bus ont été aménagés (bordure de trottoir rehaussée, par exemple). En moyenne, 90% des points d'arrêt permettent la montée et la descente des utilisateurs de fauteuil roulant à l'aide de la rampe intégrée dans le bus. En banlieue, plus de 200 lignes sont accessibles. La mise en accessibilité des lignes se poursuit progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'aménagement des points d'arrêt, travaux sous la responsabilité des gestionnaires de voirie.

Sur 4 700 bus en exploitation : 100% sont équipés de rampe d'accès, 100% équipés d'annonces visuelles dynamiques, 100% équipés d'annonces sonores, dont plus de la moitié également équipés d'un haut-parleur à la porte avant.

Par ailleurs, depuis 2015, deux emplacements sont aménagés pour les utilisateurs de fauteuil roulant dans les nouveaux bus.

## RÉSEAU FERRÉ : RER MÉTRO TRAMWAY

*45% du réseau ferroviaire est accessible aux personnes en fauteuil roulant*

### MÉTRO

La ligne 14 compte 9 stations entre Saint-Lazare et Olympiades et offre une accessibilité totale aux utilisateurs de fauteuil roulant. Grâce aux ascenseurs qui équipent chacune des stations, toute personne à mobilité réduite peut se déplacer en complète autonomie, de la voirie jusqu'au train. Il en va de même de la ligne Orlyval qui assure la liaison entre Paris et l'aéroport d'Orly.

Le métro historique est exclu du délai de 10 ans imposé par la loi, en raison des nombreux obstacles techniques et des difficultés d'insertion dans le sous-sol parisien (dus à la qualité des sols, aux lignes de métro en superposition...) que supposerait sa mise en accessibilité. Cela étant, la RATP travaille néanmoins à la mise en accessibilité du réseau métro sur plusieurs aspects, conformément au Schéma Directeur d'Accessibilité, piloté par Île-de-France Mobilités.

Toutes les nouvelles stations qui voient le jour sur le réseau suite aux prolongements de lignes sont équipées d'ascenseurs. C'est notamment le cas pour la station Front Populaire sur la ligne 12 ou encore pour Mairie de Montrouge sur la ligne 4, et pour les futurs prolongements des lignes 4, 11, 12 et 14.

L'objectif est d'amener les personnes en fauteuil aux portes de Paris pour bénéficier de correspondances avec les autres modes accessibles (tramway et bus).

### **POUR L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES, LE RÉSEAU DE METRO DE LA RATP AURA ÉVOLUÉ AVEC :**

- Un prolongement de la ligne 14, soit la création 11 stations supplémentaires (4 au Nord de Paris et 7 au Sud)
- Un prolongement de la ligne 4, soit la création de 2 stations supplémentaires
- Un prolongement de la ligne 11, soit la création de 6 nouvelles stations supplémentaires
- Un prolongement de la ligne 12, soit la création de 2 nouvelles stations supplémentaires

Parallèlement un programme de mécanisation est en cours et permettra d'ajouter 200 escaliers mécanistes aux 800 existants, empruntables par les personnes à mobilité réduite (hors personnes en fauteuil roulant).

### **TRAMWAY**

Toutes les lignes de tramway sont accessibles aux utilisateurs de fauteuil roulant en toute autonomie.

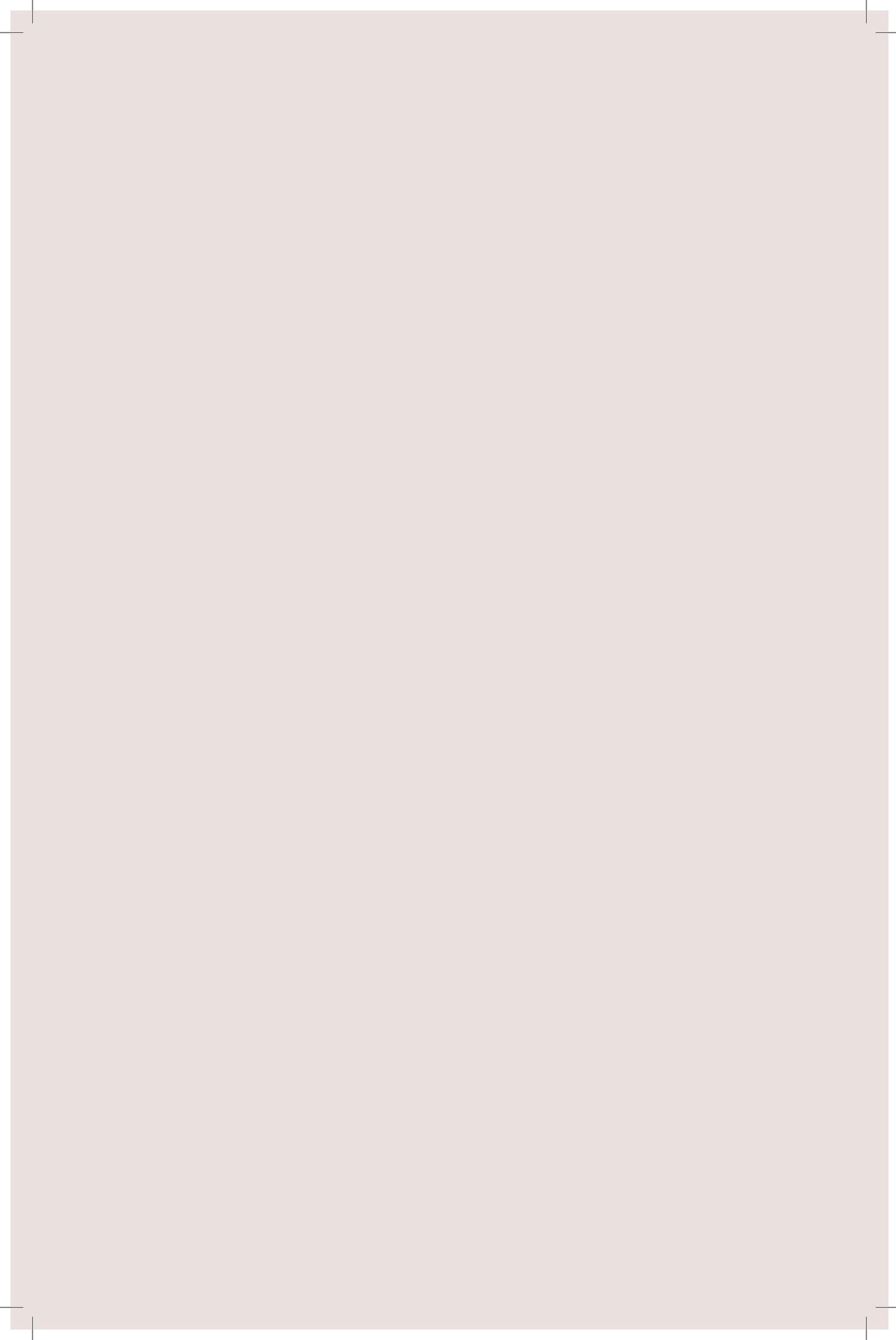
Les stations disposent de rampes d'accès aux quais et les voitures sont à plancher plat et de plain-pied avec le quai.

### **RER**

En 2021, toutes les gares RER des deux lignes A et B exploitées par la RATP seront accessibles aux personnes en fauteuil roulant : installation d'ascenseurs, mise en place de passages élargis au niveau des appareils de contrôle, formation du personnel à l'accompagnement des personnes à mobilité réduite.

L'accessibilité du quai au train est assurée grâce à une passerelle mobile mise en place par les agents de la RATP, à la demande du client, dès son arrivée en gare. Le réseau de RER opéré par le groupe RATP est accessible sans réservation au préalable, pendant toute la durée du service, et ce, 7 jour sur 7.





GROUPE  
RATP